

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°33 | 150^e année | CHF 3.00

RÉGION

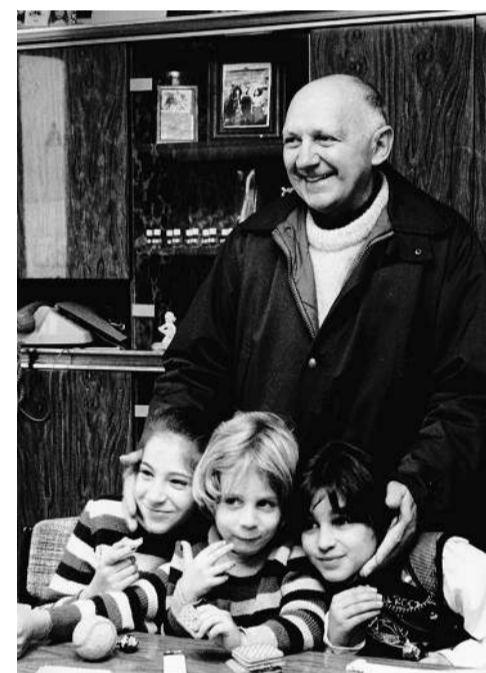
La filière du lait en ébullition



KEystone-ARCHIVE

6 Face à un marché du lait fragilisé, une commission du Grand Conseil fribourgeois étudiait la semaine dernière une initiative cantonale visant à protéger davantage les producteurs. Contre toute attente, les députés ont raboté le texte. Ce revirement intervient dans un contexte de pression sur les prix.

3 **ATD QUART MONDE**
Donner la **parole** aux démunis pour lutter contre la misère



Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, aurait eu 100 ans dimanche. WIKIMEDIA

5 **GENÈVE**
L'Université **ouvrière** retrace un siècle d'histoire dans un ouvrage rétrospectif.

10 **EUROPE**
Malgré la controverse, le parlement approuve largement l'accord de libre-échange **Ceta**.

4 **LAUSANNE**
Les élus communaux ont voté l'interdiction du **racolage** sur la rue de Genève.

éditorial

LAURA DROMPT

PENDANT
CE TEMPS
PLEURE LA
GRÈCE

8

Avoir s'annoncer la foire d'empoigne sur fond de dette grecque, on comprend qu'il doit rester quelques morceaux de viande sur la carcasse. Il faut pourtant bien les chercher. Voilà huit ans que le pays est en récession et paie un tribut exorbitant pour un plan qui n'a de «sauvetage» que le nom. Huit ans que le programme d'austérité imposé par l'Union européenne asphyxie le pays, lui laissant de temps à autre une bouffée d'air, histoire de prolonger l'agonie.

Pendant ce temps, sur le terrain, les observateurs témoignent de la violence sociale ambiante. A l'image de Yannis Youlountas, réalisateur de plusieurs documentaires sur la Grèce, qui dressait, fin 2016, un inventaire catastrophique: «Des milliers de Grecs et de réfugiés continuent à mourir de maladies non soignées, de drames familiaux et de suicides. Une partie de la jeunesse est plongée dans le désespoir, la mendicité s'étend parmi les retraités et la prostitution alimentaire parmi les mères de famille.» Un tiers de la population ne dispose d'aucune couverture sociale, et le taux de mortalité infantile a doublé.

Les chiffres confirment donc les observations. Par ailleurs, le pays a perdu un quart de son PIB depuis 2010, le chômage est à 24%, culminant à plus de 50% chez les moins de 25 ans. Quant à ceux qui ont un travail, ils ne peuvent que rarement prétendre en vivre

dignement. Le revenu disponible des foyers a chuté de 25%¹.

Pendant ce temps, en Europe, les discours politiques font mine de vouloir régler la situation. Ainsi a-t-on entendu Pierre Moscovici, commissaire européen chargé des affaires économiques et financières, déclarer à la chaîne Euronews qu'«il est impossible d'imposer plus de mesures d'austérité au peuple grec». Dans le même souffle, dans la même phrase, le voilà qui déclare «nécessaire et légitime d'avoir plus de réformes afin de rendre la Grèce plus compétitive». Comprenne qui pourra. Et tandis que glose la Troïka (FMI, Commission européenne, Banque centrale européenne), la Grèce inscrit à son budget 5,5 milliards d'euros pour le paiement des seuls intérêts de sa dette... En réalité, le pays n'a pas les poches vides, il est siphonné par des banques étrangères. Ses finances sont englouties par une créance impossible à rembourser, maintes fois dénoncée par le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM)².

Aucune des mesures superficielles que pourrait proposer l'Eurogroupe ne changera la situation. Le seul salut possible passera par une annulation de cette dette qui tue à petit feu la population grecque.‡

¹ Chiffres tirés du livre *La fin de l'Union européenne*, de Coralie Delaume et David Cayla, Ed. Michalon, 2017, 254 pages.

² www.cadtm.org/Quelques-verites-sur-les-banques



Une initiative censée protéger les producteurs de lait se fait taillader, fragilisant encore le marché du lait en Suisse. Une situation «aberrante» pour les défenseurs des paysans

Crise laitière à Fribourg

CHARLOTTE FROSSARD

Agriculture ► L'incompréhension règne sur le marché du lait. La semaine passée, contre toute attente, une initiative cantonale fribourgeoise sur la gestion des volumes de production laitière a été modifiée. Alors qu'elle demandait aux autorités fédérales d'imposer davantage de stabilité dans les prix, les quantités de lait produit et sa répartition dans les segments, elle s'est vue brutalement rabaissée en commission – illustrant les difficultés grandissantes rencontrées par les paysans dans le pays.

Déposée en avril 2016 par le député UDC Jean Bertschi, cette initiative avait pourtant reçu le soutien des autorités fribourgeoises. Le Conseil d'Etat avait reconnu la gravité de la situation et la nécessité de dispositions contraignantes, affirmant que «pour tenir compte des fluctuations du marché, les engagements devraient porter sur au moins douze mois pour les quantités et au moins six mois pour les prix». Or la commission en charge du projet, pourtant constituée d'une majorité d'agriculteurs, a coupé les durées demandées en deux. Soit six mois pour les quantités et trois pour les prix. Un amendement auquel le Conseil d'Etat et le Grand Conseil se sont ralliés le 9 février dernier.

Stupeur et retournement surprise

Pour le député socialiste Nicolas Repond, qui faisait également partie de la commission, la surprise était totale: «Dès le début, un député a fait cette proposition et les autres membres de la commission l'ont acceptée sans sourciller. A part moi-même et le camp de gauche, personne ne s'est battu en plénum pour préserver la motion initiale.»

La députée verte Sylvie Bonvin-Sansonnens avoue également sa stupeur, y compris face aux arguments invoqués: «C'était aberrant. Le plus étonnant, c'est que les paysans eux-mêmes, membres de la commis-



Selon le syndicat paysan Uniterre, la motion initialement formulée apportait une sécurité aux paysans face à l'industrie laitière. KEYSTONE

sion et députés au Grand Conseil, ont refusé de demander plus. C'est dommage. L'initiative proposait de la stabilité, et cela sans même parler des prix. Je comprends que les producteurs de lait perdent confiance en ceux qui sont censés les défendre.»

La pression de l'industrie

Selon la section fribourgeoise du syndicat paysan Uniterre, très inquiète, cet événement ne peut être appréhendé sans prendre en compte la pression, proche ou lointaine, de l'industrie laitière. A ce jour, les producteurs de lait sont informés par leurs acheteurs des prix et des quantités de lait qu'ils doivent fournir, en fonction des fluctuations du marché.

C'est pourquoi, selon Max Fragnière, président de la section fribourgeoise, «la motion initialement formulée apportait une sécurité aux paysans. Le risque de cette initiative est de mener à un changement négatif de la loi fédérale. On aurait dû demander bien plus, pour espérer au moins un minimum.» Selon le syndicat, cet amendement met en péril un marché déjà extrêmement fragilisé: «Le Conseil d'Etat avait pourtant un message clair, déplore Paul Ecoffey, agriculteur et membre d'Uniterre. Il y a des êtres humains au bout de la corde, des paysans qui n'en peuvent plus, mais personne ne veut intervenir.»

S'il est confirmé que l'Interprofession du lait (qui regroupe les acteurs importants de l'in-

dustrie laitière en Suisse) était présente aux discussions de la commission, les députés réfutent en revanche avoir subi une pression de leur part dans leur décision.

Des données irréalistes

Le député PDC, président de la commission et producteur de lait Christian Ducotterd était en faveur de cette modification. Il explique que les durées initialement proposées étaient irréalistes: «On demande ce qu'on a la chance d'obtenir. On n'est pas en mesure de négocier avec les Chambres fédérales: tout ce qu'on peut faire, c'est proposer quelque chose qui tient la route.» Et de rappeler que le point positif de l'initiative était aussi de consacrer la liberté de

livrer ou non du lait dans le secteur mondial.

Du côté des acheteurs et transformateurs de lait, on affirme être conscient des difficultés rencontrées par les producteurs ces dernières années. Le secrétaire général du transformateur Cremo, Thomas Zwald, considère toutefois que des efforts ont déjà été fournis: «Des

améliorations ont été apportées, notamment au niveau des contrats types établis par l'Interprofession du lait. Ceux-ci exigent une plus grande transparence et une meilleure prévision des prix.» Pour lui, les contraintes imposées par l'initiative sont trop importantes, et incompatibles avec la réalité du marché: «Ce sont des décisions qui doivent être prises entre les acteurs de la filière. Une intervention de l'Etat dans le sens de l'initiative serait un retour en arrière.»

Appel à la solidarité romande

Si chacun s'accorde sur la gravité de la situation économique et psychique des producteurs de lait, ce constat s'accompagne d'une certaine résignation chez ces derniers. En proie à l'émotion ou à la colère, ils peineraient à unir leurs forces.

Il existe des organisations de défense des paysans mais «aucune faitière assez forte pour tenir tête aux acheteurs et faire pression sur les prix d'achat du lait», analyse M. Fragnière. Secrétaire syndicale d'Uniterre, Berthe Darras partage cet avis: «Il faudrait tous se mettre ensemble pour mener ce combat.»

Quant à l'initiative elle-même, bien que les députés estiment qu'elle n'a que peu de chances de passer à Berne – comme toutes les initiatives cantonales –, tous espèrent, à l'image de Marie Garnier, conseillère d'Etat fribourgeoise en charge de l'agriculture, un mouvement de solidarité chez les autres cantons romands: qu'ils s'associent, d'une manière ou d'une autre, à cette initiative et au débat qui aura lieu. I

La sonnette plus obligatoire

Vélo ► Des décennies durant, la sonnette a été un accessoire indispensable pour quiconque voulait s'élancer sur la route à vélo. Certains ont même été mis à l'amende. Depuis la mi-janvier, le petit avertisseur n'est plus obligatoire.

Le Conseil fédéral a biffé en novembre dernier cette disposition de l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers, ont indiqué mercredi les journaux *Aargauer Zeitung* et *Südostschweiz*. L'article 218 qui stipulait pour les véhicules de plus de 11 kilos «une sonnette nettement audible» a été purement et simplement abrogé. Avec l'amélioration des matériaux, la plupart des bicyclettes pèsent désormais moins de 11 kilos. **ATS**

EMPLOI



LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LE POSTE SUIVANT:

– **BIBLIOTHÉCAIRE à 70%** au Service des bibliothèques municipales (BMU)

Pour plus de détails concernant cette annonce: www.ville-geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.

EMPLOI

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'institut Universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève ouvre une inscription pour un poste de

DIRECTEUR, DIRECTRICE ADJOINT/E à 100%

CHARGE

Sous la responsabilité du directeur/de la directrice de l'IUFE, vous veillerez au bon fonctionnement des formations d'enseignants l'IUFE. Vous entretenez pour cela des relations avec le Rectorat de l'Université, les Facultés, ainsi qu'avec différentes administrations du DIP. Vous présiderez des commissions ad hoc relatives à la formation des enseignants. Vous représenterez l'IUFE dans les instances cantonales, régionales et nationales liées à la formation des enseignants.

TITRE EXIGÉ

Formation universitaire de niveau master. Plusieurs années d'expérience dans des postes à responsabilité et liés au domaine de la formation. Autonomie, à la direction de collectifs de travail et à la négociation. Très bonne connaissance du contexte de la formation et de l'enseignement en Suisse. Connaissances de base en gestion administrative et comptable. Maîtrise parfaite de la langue française, bonne connaissance de l'allemand (oral et écrit) et compréhension de l'anglais.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juillet 2017 ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur candidature en ligne avant le **28 février 2017**, sur le site de l'Université, à l'adresse <https://jobs.unige.ch> où l'annonce peut également être consultée.

Aucun dossier papier ne sera accepté.